

Nouveau système d'allocation des moyens – point d'étape

CPU – 28 mai 2009

Les négociations en cours

- Deux rencontres avec le ministère ont eu lieu
- 1^{ère} réunion (cabinet et DGESIP) , 30 avril
- 2^{ème} réunion (DGESIP), 7 mai
- 3^{ème} réunion programmée ce 28 mai après-midi

1^{ère} réunion : les avancées

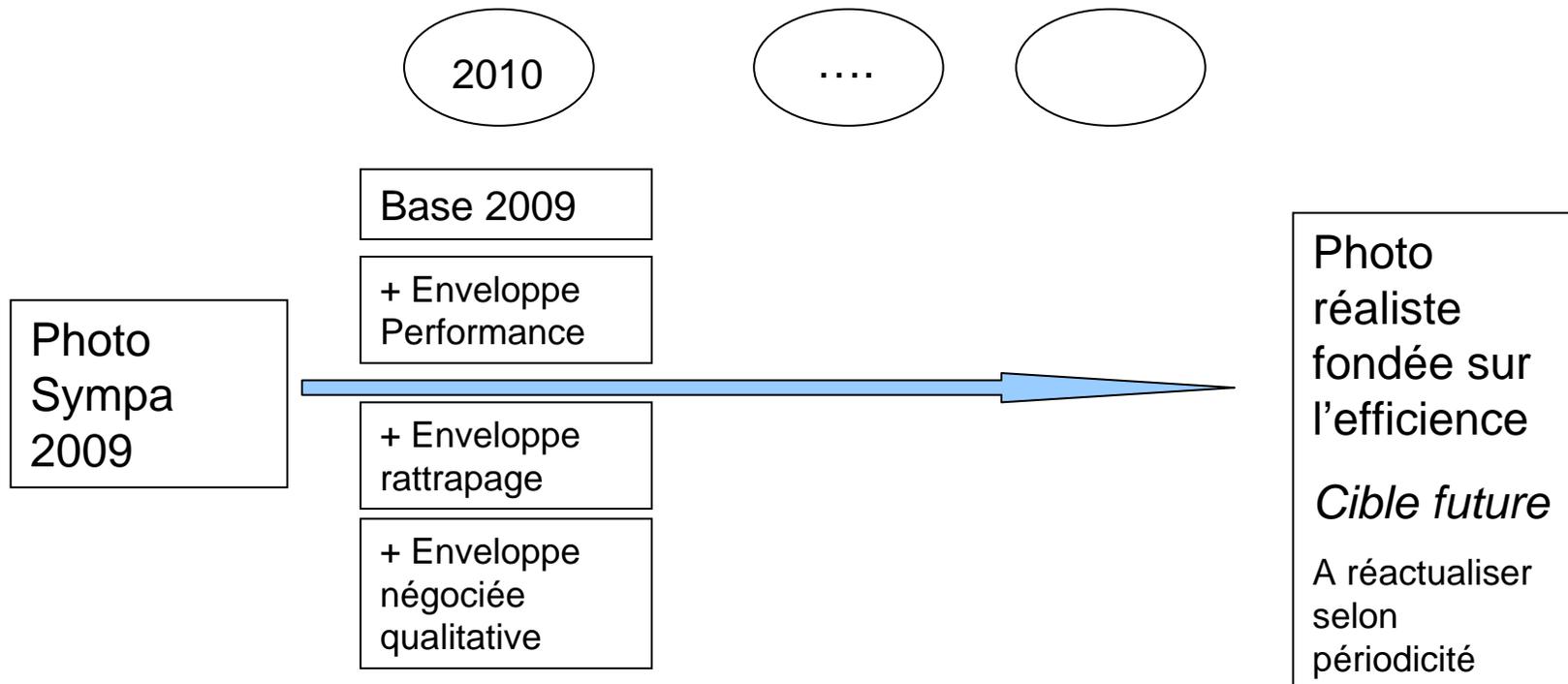
- Le MESR a compris qu'une simple évolution à la marge du modèle SYMPA ne serait pas acceptée par la CPU
- Les motivations et justifications principales de la CPU sont entendues
 - Éviter l'affichage de ratios nationaux et le principe d'une concurrence aux effets imprévisibles
 - Prise en compte des charges fixes pour tous les établissements
 - Définir la performance comme performance relative : efficacité *versus* efficacité absolue
 - Introduire une part négociée sur des arguments qualitatifs
 - Prendre en compte la formation doctorale dans les indicateurs d'activité et de performance

2^{ème} réunion : les premiers points travaillés conjointement par CPU et DGESIP

- L'ordre du jour proposé par le MESR est d'abord centré sur des points techniques de SYMPA
- Ordre du jour corrigé par CPU pour revenir aux arguments fondamentaux :
 - Efficience
 - Défense du scénario 2
- S'y ajoutent :
 - Part L/ M
 - Prise en compte des effets de petite taille
 - Cas des services interuniversitaires

Travail 2^{ème} réunion

- Le scénario 2 est présenté et argumenté



Travail 2^{ème} réunion

- La proposition d'une formule de calcul de l'efficiance semble convaincre la DGESIP
 - *Principe de pondération des indicateurs de performance par le taux d'encadrement relatif de l'université A donnée*
 - Les simulations réalisées par la CPU sont transmises à la DGESIP
 - Se pose la question du périmètre d'application de cette formule
 - Recherche
 - Recherche et performance formation
 - Recherche et formation, en activité et en performance
 - La photographie des établissements qui en résulte est modifiée

Travail 2^{ème} réunion

- Répartition L/M
 - La DGESIP présente des arguments pour maintenir la répartition de l'enveloppe entre L et M
 - La CPU présente ses arguments contraires
 - Pas de conclusion véritable!
- Effet « petite taille »
 - Principe d'une surpondération des 10 000 premiers étudiants retenu par la DGESIP
- Services inter-universitaires
 - Principe de retrait des emplois correspondant dans les universités hébergeantes proposé par la DGESIP
 - Interpellation de la CPU sur le cas des universités intégratrices d'IUFM, ou qui accueillent aussi des emplois de services transversaux (SCD) ou nationaux, ce qui pèse sur leur taux d'encadrement
- Demande de prise en compte des données « doctorants » dans l'activité et la performance, par la CPU

Travail réalisé depuis par la CPU

- Les simulations montrent une photographie différente des établissements
 - Les universités pluridisciplinaires et SHS sortent globalement mieux loties, quels que soient les scénarios (la prise en compte des doctorants n'est pas encore faite toutefois)
 - Les besoins d'emplois ou de dotations supplémentaires sont variables selon les scénarios, mais atteignent facilement, dans les hypothèses basses, 100 M€ et 2500 emplois de plus pour obtenir une compensation

Travail réalisé depuis par la CPU

- Ces simulations et analyses plaident pour le scénario 2
 - Donner toutes les chances à toutes les universités de voir leur dotation augmenter
 - pour toutes en fonction de leur performance (recherche, réussite licence et master)
 - pour les moins bien dotées, afin d'obtenir un réel rattrapage
 - pour toutes, en fonction de leur projet argumenté de manière qualitative (part négociée)
- Réaffirmer notre position
- Le travail est engagé à un rythme soutenu pour partager les simulations des différents scénarios et aboutir à une proposition en juillet